



## FOYER SOCIO-EDUCATIF



Le Foyer Socio-Educatif du collège JJ Perret est une association dont le but est de favoriser la mise en place d'activités éducatives sur le temps libre des élèves.

En effet, il participe notamment au financement des clubs (sportifs, bridge, vidéo, musique, jeux, chorale...), à l'achat de livres pour le CDI et la salle de permanence, à l'achat de lots pour récompenser les élèves lors de l'organisation de concours, à l'animation de la plage horaire 12h-14h (baby-foot, jeux de société, revues...). Le FSE gère également les photos de classe et aide au financement des sorties, voyages et échanges scolaires.

Ces actions, qui s'adressent à tous les élèves du collège, ne sont rendues possibles que grâce à l'implication de tous (élèves, familles, personnel éducatif). Le FSE ne pourra être dynamique qu'avec les cotisations de toutes les familles. La cotisation est fixée à 9 euros par élève et par an (13 euros pour les familles ayant 2 enfants ou plus scolarisés au collège).



Le bureau du FSE

✂

## FOYER SOCIO-EDUCATIF

Coupon à rendre dans le dossier d'inscription sous enveloppe fermée  
accompagné du règlement (sans agrafe)

**Merci de ne rendre qu'un seul coupon + règlement par famille**

NOM	Prénom	Niveau à la rentrée 2024
		<input type="checkbox"/> 6 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/> 5 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/> 4 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/> 3 <sup>e</sup>
		<input type="checkbox"/> 6 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/> 5 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/> 4 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/> 3 <sup>e</sup>
		<input type="checkbox"/> 6 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/> 5 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/> 4 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/> 3 <sup>e</sup>

Indiquez le montant et le mode de règlement joint :

Signature des parents :

	Chèque à l'ordre du <b>FSE collège JJ Perret</b>	Espèces
9 euros (enfant seul)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13 euros (fratrie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Veillez inscrire le nom de l'élève au dos du chèque ET sur l'enveloppe**